

Troisième section

DOSSIER CB N° 2021-11-017-II

Commune d'Ouveillan

N° codique : 011049 269

Département de l'Aude

Article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales

AVIS

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES OCCITANIE,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-5;

Vu le code des juridictions financières, notamment son article L. 232-1;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des communes et de leurs établissements publics communaux et intercommunaux ;

Vu les arrêtés du 16 décembre 2020, du président de la chambre régionale des comptes Occitanie, n° 2021-02 relatif aux formations de délibéré et n° 2021-03 relatif aux attributions des sections et autres formations délibérantes ;

Vu la lettre du 25 mai 2021 enregistrée au greffe de la chambre le 27 mai 2021, par laquelle le préfet de l'Aude l'a saisie sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, au motif que le budget 2021 de la commune d'Ouveillan n'a pas été voté en équilibre réel :

Vu son avis n° 2021-11-017-I du 5 juillet 2021;

Vu les délibérations du 12 juillet 2021 du conseil municipal d'Ouveillan, enregistrées le 19 juillet 2021 au greffe ;

Après avoir entendu Madame Céline BRIL, première conseillère, en son rapport ;

ÉMET L'AVIS SUIVANT:

Sur la recevabilité de la saisine

1. Aux termes de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, « lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté en équilibre réel, la chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'État dans un délai de trente jours à compter de la transmission prévue aux articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1, le constate et propose à la collectivité territoriale, dans un délai de trente jours à compter de la saisine, les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire et demande à l'organe délibérant une nouvelle délibération.

La nouvelle délibération, rectifiant le budget initial, doit intervenir dans un délai d'un mois à partir de la communication des propositions de la chambre régionale des comptes.

Si l'organe délibérant ne s'est pas prononcé dans le délai prescrit, ou si la délibération prise ne comporte pas de mesures de redressement jugées suffisantes par la chambre régionale des comptes, qui se prononce sur ce point dans un délai de quinze jours à partir de la transmission de la nouvelle délibération, le budget est réglé et rendu exécutoire par le représentant de l'État dans le département. Si celui-ci s'écarte des propositions formulées par la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite ».

2. L'avis de la chambre du 5 juillet 2021 a été reçu par la commune le 6 juillet 2021 et le conseil municipal a délibéré le 12 juillet 2021. Préalablement, le préfet avait reçu le 15 avril 2021 le budget de la commune et en avait saisi la chambre le 25 mai 2021 (enregistrée le 27 mai 2021). Les délais prévus à l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ont donc été respectés.

Sur les mesures de redressement prises par la collectivité

- **3.** Le 12 juillet 2021, le conseil municipal a validé les mesures correctives proposées par la chambre régionale des comptes Occitanie, reprises ci-après :
- a. pour le budget principal, la section de fonctionnement est arrêtée en équilibre à hauteur de 2 267 394 € tant en recettes qu'en dépenses ; la section d'investissement est arrêtée en suréquilibre de 115 851 €, soit 1 100 292 € en dépenses et 1 216 143 € en recettes ;
- b. pour le budget annexe de la zone d'activités multi-sites, la section de fonctionnement est arrêtée en équilibre à hauteur de 3 414 857 €, tant en recettes qu'en dépenses ; la section d'investissement est arrêtée en équilibre, à hauteur de 3 337 466 €, tant en recettes qu'en dépenses.
- **4.** Les mesures prises par le conseil municipal dans sa délibération du 12 juillet 2021 sont donc conformes à l'avis n° 2021-11-017-I du 5 juillet 2021 et permettent de rétablir l'équilibre réel.

PAR CES MOTIFS:

- 1) DÉCLARE que les mesures de rétablissement prises par la commune d'Ouveillan sont suffisantes ;
- 2) RAPPELLE au maire qu'en application de l'article R. 1612-18 du code général des collectivités territoriales, le présent avis de la chambre doit être publié, dès sa réception, sous sa responsabilité, par affichage ou insertion dans un bulletin officiel ; qu'en application du 1^{er} alinéa de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit être tenu informé, dès sa plus proche réunion, de l'avis rendu par la chambre ; qu'en application du 2nd alinéa du même article, l'avis fera l'objet d'une publicité immédiate sans attendre la réunion de l'assemblée délibérante.

Le présent avis sera notifié au préfet du département de l'Aude, au maire de la commune d'Ouveillan, et une ampliation sera adressée au directeur des finances publiques du département de l'Aude.

Délibéré à Montpellier le 3 août 2021.

Présents: M. Hervé BOURNOVILLE, président de section, président de séance,

Mme Fabienne PINEAU, première conseillère,

Mme Céline BRIL, première conseillère, rapporteure.

Le président de séance

Muiz.

Hervé BOURNOVILLE

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE BUDGET POUR 2021 – détail au niveau du chapitre

BUDGET PRINCIPAL, section de fonctionnement (en €)

Chap.	Dépenses	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification	Chap.	Recettes	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification
11	Charges à caractère général	575 398	- 105 533	469 865	13	Atténuations de charges	20 000	1 000	21 000
12	Charges de personnel, frais assimilés	1 012 800	- 70 107	942 693	70	Produits des services, du domaine et ventes	98 704	- 1 000	97 704
14	Atténuation de produits	0	0	0	73	Impôts et taxes	1 242 165	0	1 242 165
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	601 358	- 4 153	597 205	74	Dotations et participations	1 090 971	- 545 177	545 794
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	75	Autres produits de gestion courante	21 373	0	21 373
Total de	Total des dépenses de gestion courante		- 179 793	2 009 763	То	tal des recettes de gestion courante	2 473 213	- 545 177	1 928 036
66	Charges financières	27 000	0	27 000	76	Produits financiers	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	5 000	- 3 500	1 500	77	Produits exceptionnels	92	0	77
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0	80 000	80 000	78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	0	0
22	Dépenses imprévues de fonctionnement	0	0	0					
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	2 221 556	- 103 293	2 118 263	Total des recettes réelles de fonctionnement		2 473 305	- 545 177	1 928 113
23	Virement à la section d'investissement	591 029	- 441 898	149 131	42	Opérat° ordre transfert entre sections	30 000	0	30 000
42	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	43	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0
43	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0					
Total des d	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- 441 898	149 131	Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	30 000	0	30 000
	TOTAL		- 545 191	2 267 394		TOTAL	2 503 305	- 545 177	1 958 113
D002	Résultat reporté ou anticipé	0	0	0	R002	Résultat reporté ou anticipé	309 280	1	309 281
TOTAL	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		- 545 191	2 267 394	TO	TAL des recettes de fonctionnement cumulées	2 812 585	- 545 176	2 267 394

BUDGET PRINCIPAL, section d'investissement (en €)

Chap.	Dépenses	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification	Chap.	Recettes	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification
10	Stocks	0	0	0	10	Stocks	0	0	0
					13	Subventions d'investissement (hors 138)	264 239	- 54 552	209 688
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	50 145	- 809	49 336	204	Subventions d'équipement reçues	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	21	Immobilisations corporelles	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
	Total des opérations d'équipement	1 314 265	- 617 644	696 621	23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	1 364 410	- 618 453	745 957		Total des recettes d'équipement	264 239	- 54 552	209 688
10	Dotations, fond divers et réserves	0	0	0	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	55 000	5 904	60 904
					1068	Excédent de fonct. capitalisés	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	138	Autres subv. d'invest non transférables	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	144 170	80	144 250	165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	27	Autres immobilisations financières	0	0	0
20	Dépenses imprévues d'investissement	0	11 977	11 977	24	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
	Total des dépenses financières	144 170	12 057	156 227		Total des recettes financières	55 000	5 904	60 904
45.1	Total des opé. pour compte de tiers	0	0	0	452	Total des opé. pour compte de tiers	0	0	0
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 508 580	- 606 396	902 184		Total des recettes réelles d'investissement	319 239	- 48 648	270 591
					21	Virement de la section de fonctionnement	591 029	- 441 898	149 131
40	Opérat° ordre transfert entre sections	30 000	0	30 000	40	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0
41	Opérations patrimoniales	251 000	- 82 892	168 108	41	Opérations patrimoniales	251 000	- 82 892	168 108
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	281 000	- 82 892	198 108	Total	des recettes d'ordre d'investissement	842 029	- 524 790	317 239
	TOTAL	1 789 580	- 689 288	1 100 292		TOTAL	1 161 268	- 573 438	587 830
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0	0	0	R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	628 312	1	628 313
TOTAL	des dépenses d'investissement cumulées	1 789 580	- 689 288	1 100 292	тот	AL des recettes d'investissement cumulées	1 789 580	- 573 437	1 216 143

ANNEXE 2 : PROPOSITION DE BUDGET POUR 2021 – détail au niveau du chapitre

BUDGET ANNEXE, section de fonctionnement (en €)

Chap.	Dépenses	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification	Chap.	Recettes	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification
11	Charges à caractère général	26 400	0	26 400	13	Atténuations de charges	0	0	0
12	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	70	Produits des services, du domaine et ventes	170 120	0	170 120
14	Atténuation de produits	0	0	0	73	Impôts et taxes	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	5	0	5	74	Dotations et participations	0	0	0
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	75	Autres produits de gestion courante	474 571	- 474 571	0
То	otal des dépenses de gestion courante	26 405	0	26 405		Total des recettes de gestion courante		- 474 571	170 120
66	Charges financières	25 493	0	25 493	76	Produits financiers	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	77	Produits exceptionnels	0	474 866	474 866
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0	0	0	78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	0	0
22	Dépenses imprévues de fonctionnement	0	0	0					
Total	Total des dépenses réelles de fonctionnement		0	51 898		Total des recettes réelles de fonctionnement	644 691	295	644 986
23	Virement à la section d'investissement	1 124 396	95 468	1 219 864	42	Opérat° ordre transfert entre sections	763 804	1 536 778	2 300 582
42	Opérat° ordre transfert entre sections	675 997	1 441 605	2 117 602	43	Opérat° ordre intérieur de la section	25 493	0	25 493
43	Opérat° ordre intérieur de la section	25 493	0	25 493					
Total	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 537 073	3 362 959	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		789 297	1 536 778	2 326 075
	TOTAL		1 537 073	3 414 857		TOTAL	1 433 988	1 537 073	2 971 061
D002	Résultat reporté ou anticipé	0	0	0	R002	Résultat reporté ou anticipé	443 796	0	443 796
TOTAL	des dépenses de fonctionnement cumulées	1 877 784	1 537 073	3 414 857	TOTA	L des recettes de fonctionnement cumulées	1 877 784	1 537 073	3 414 857

BUDGET ANNEXE, section d'investissement (en €)

Chap.	Dépenses	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification	Chap.	Recettes	Budget voté	Corrections CRC	Budget après modification
10	Stocks	0	0	0	10	Stocks	0	0	0
					13	Subventions d'investissement (hors 138)	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	204	Subventions d'équipement reçues	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	21	Immobilisations corporelles	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
	Total des opérations d'équipement	0	0	0	23	Immobilisations en cours	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	0	0	0		Total des recettes d'équipement	0	0	0
10	Dotations, fond divers et réserves	0	0	0	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	0	0	0
					1068	Excédent de fonct. capitalisés	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	138	Autres subv. d'invest non transférables	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	168 929	295	169 224	165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	27	Autres immobilisations financières	0	0	0
20	Dépenses imprévues d'investissement	0	0	0	24	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
	Total des dépenses financières		295	169 224		Total des recettes financières	0	0	0
45.1	Total des opé. pour compte de tiers	0	0	0	452	Total des opé. pour compte de tiers	0	0	0
Tota	al des dépenses réelles d'investissement	168 929	295	169 224		Total des recettes réelles d'investissement	0	0	0
					21	Virement de la section de fonctionnement	1 124 396	95 468	1 219 864
40	Opérat° ordre transfert entre sections	763 804	1 536 778	2 300 582	40	Opérat° ordre transfert entre sections	675 997	1 441 605	2 117 602
41	Opérations patrimoniales	0	0	0	41	Opérations patrimoniales	0	0	0
Tota	Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 536 778	2 300 582	Total des recettes d'ordre d'investissement		1 800 393	1 537 073	3 337 466
	TOTAL		1 537 073	2 469 806	TOTAL		1 800 393	1 537 073	3 337 466
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	867 660	0	867 660	R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0	0	0
TOTA	L des dépenses d'investissement cumulées	1 800 393	1 537 073	3 337 466		TOTAL des recettes d'investissement cumulées	1 800 393	1 537 073	3 337 466